

Une première fois chaotique !

Pour la première fois nous sommes réunis pour la CAPN 1ère affectations des contrôleur.e.s/ programmeurs stagiaires. Et, comme toute première fois, l'impatience créée de nombreux COUACS et désagréments... NON cette toute première fois ne laissera à personne de bons souvenirs.

1er COUAC :

Ce n'est qu'en avril 2019 soit après leur réussite au concours, que les futur.e.s stagiaires apprenaient que la CAPN de 1ère affectation se déroulerait en septembre 2019 et qu'ils seraient ordonnés par rang de concours et non à l'ancienneté administrative.

La direction a choisi la précipitation au détriment du bien-être des collègues. Vous passez un concours, vous le réussissez, et c'est un bon mois après que vous apprenez que les règles du contrat ont changé...Cela génère du stress et des angoisses supplémentaires pour nos collègues.

La Cour des Comptes a épinglé il y a peu la DGFIP qui n'avait malheureusement pas assez recruté faute de candidats. Eh bien, permettez-nous de nous gausser... Combien de potentiels contrôleur.e.s stagiaires avez-vous encore perdu avec cette modification ? Et combien vont ou ont déjà déposé leur démission à la suite du projet de mutation ?

suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger dl_1eres_affectations_capn_b_.pdf](#) (708.22 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [CAP / CCP](#)

[CAP B](#)

[Mobilité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank